

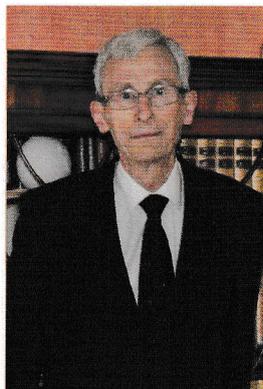


ENTRE NOUS

SOMMAIRE

Le mot du Président.....	page 1
AG de l'Indre 2022.....	page 1
Situation de la section.....	page 2
Nominations, promotions ONM.....	page 2
Secteur de Le Blanc	
Visite du COMSOPGN.....	page 3
Secteur d'Issoudun	
Hommage à André Foliot.....	page 4
Solidarité Issoudun/Ukraine.....	page 5
Secteur Châteauroux	
Madame Nicole Pichard.....	page 6
Les cadets de la Gendarmerie.....	page 6
Mémoire militaire de l'Indre.....	page 7
Le prix du civisme.....	page 9
Diplôme de porte-drapeau.....	page 10
Médaille d'Honneur de l'ANMONM.....	page 10

« Entre Nous » est la lettre d'information éditée
par la section de l'Indre de l'A.N.M.O.N.M.
Directeur de la publication : Alain Bourrel
Rédacteur en chef :
Dépôt légal : ISSN 2265-3624
Tirage : 350 exemplaires.
Impression : par nos soins



Le mot du Président

Chers Compagnons

L'année 2022 a été marquée par une diminution de nos effectifs ; En effet de nombreux compagnons sont décédés ou ont changé de département et nous avons peu de nouveaux inscrits. Nous espérons pouvoir faire adhérer prochainement les trois personnes qui ont été nommées lors des deux derniers décrets (21 juin

et 24 novembre 2022. Je peux vous assurer que la préfecture a fait remonter dans les ministères de nombreux et bons dossiers.

Notre département compte un certain nombre de femmes et d'hommes détenteurs de l'ONM qui n'ont pas adhéré, aidez-nous à les convaincre de nous rejoindre. Nous serons ainsi plus fort pour poursuivre l'entraide et notre action en faveur de la jeunesse.

Alain Bourrel

ASSEMBLEES GENERALES



Le samedi 26 mars 2022 se tenait l'AG de l'exercice 2021 de la section de l'Indre de l'ANMONM à la salle des fêtes de Ceaulmont. Nous avons été accueillis par son maire Pierre Petitguillaume qui s'est dit très honoré de nous recevoir dans sa commune qu'il administre depuis le 21 mars 1971.

Les deux députés de l'Indre François Jolivet et Nicolas Forissier nous ont fait l'honneur de leur présence. Cette marque de considération envers le deuxième ordre national a été appréciée des compagnons présents.

Lors des élections ont été élus ou réélus : M^{mes} Claude Foré, Danielle Ebras et MM. François Aussourd, Jean-Louis Ageorges et Alain Bourrel.

En 2023 – l'assemblée générale de la section de l'Indre se tiendra sur la commune de LUCAY LE MALE
Le programme comprendra la tenue de l'AG dans la salle des fêtes – dépôt de gerbe au monument aux Morts
– déplacement en train du Bas-Berry jusqu'à la Foulquetière où nous aurons le repas – retour en train.

Inscrivez la date sur vos agendas : samedi ~~30 avril~~ 2023.

13 mai

SITUATION DE LA SECTION

depuis le n° 26 d'Entre-Nous

Décès

TORTIGET Micheline	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Le Blanc
NERRAND Claude	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Issoudun
BAZIN Anne	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Argenton
CHERVY Pierre	Officier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Issoudun
PASQUET Jean-Michel	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Issoudun
BOURG Maurice	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de La Châtre
DELERT Jean	Officier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux
BAILLY Christiane	Membre sympathisant	secteur de Le Blanc
KLEBERT Henri	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Argenton
BIENVENU Solange	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur de Châteauroux

Nouveaux adhérents

PAILLER Paulette	Membre sympathisant	secteur de Le Blanc
D'AMARZIT Pierre	Chevalier de l'Ordre National du Mérite	secteur d'Argenton

A quitté le département

CERBOS Pierre	pour la Somme	secteur de Châteauroux
DESAIX Jimmy	pour l'Hérault	secteur de Châteauroux

NOMINATIONS ET PROMOTIONS DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 20 juin 2022

Aucune nomination, aucune promotion au niveau du département de l'Indre lors de la parution de ce décret.

Décret du 24 novembre 2021.

Ont été nommés chevalier de l'ordre national du Mérite : Messieurs **Laurent MARCK** au titre du ministère de l'économie, des finances et de la relance et **Laurent Perrin** au titre du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Les membres du conseil du comité de section adressent leurs plus vives félicitations à ces nouveaux nommés ou promus. L'ANMONM serait heureuse d'accueillir les nouveaux compagnons non-inscrits au sein de la section de l'Indre.

Aidez-nous, si vous les connaissez, incitez-les à contacter le président ou le secrétaire afin qu'ils viennent nous rejoindre.

AUTRES DECORATIONS

Le 8 mai 2022, lors de la cérémonie officielle, square Charles de Gaulle à Châteauroux, le compagnon Alain FOURMEAU a été décoré de la médaille de la reconnaissance de la Nation.

Le décret du 14 juillet 2022 a nommé Alain BOURREL chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la promotion du bénévolat associatif.

Nous adressons toutes nos sincères félicitations aux nommés de l'année 2022.

Secteur du Blanc

Le département de l'Indre est le siège principal du Commandement Opérationnel de la Gendarmerie Nationale (COMSOPGN). Il est situé sur la commune du Blanc. Le général Olivier NICOUD en est le commandant.

Le COMSOPGN est l'organisme de soutien de la gendarmerie nationale, rattachée depuis 2009 au ministère de l'Intérieur, qui lui a conféré plusieurs missions dont :

- servir d'appui à l'administration centrale
- être le soutien logistique et technique aux unités opérationnelles
- assurer le soutien administratif et financier : la solde des gendarmes en activité et des réservistes

Pour des raisons historiques, techniques et pratiques, le COMSOPGN est installé sur divers centres dont les deux principaux sont situés au Blanc (Indre) et Rosny-sous-Bois en Ile de France.

Les compagnons et les légionnaires de l'Indre ont été reçus par le général Nicoud pour une visite du site de la Guignière au Blanc. Après une explication du rôle du COMSOPGN, nous avons pu assister au travail de l'un des chiens de la gendarmerie, l'autre étant parti en mission avec son maître. Trois exercices différents nous ont été montrés :

- recherche d'une personne qui s'est introduit dans un local
- recherche d'une personne qui s'est caché
- recherche d'une personne qui est à l'intérieur d'un véhicule.

Dès qu'il est équipé de sa tenue de travail, le chien, un malinois sait ce que l'on attend de lui et montre son impatience d'accomplir sa tâche. Il a aussi un rôle de gardien au sein de la caserne.



Malinois en tenue de travail



Bateaux prêts à partir sur leur remorque

Le COMSOPGN, ayant pour mission d'approvisionner en matériel les divers centres de la gendarmerie, a sa propre flotte de camions adaptés aux besoins de la fonction et de la situation à laquelle elle doit faire face. En cas d'inondation elle peut mettre à la disposition de la gendarmerie et des autorités des bateaux ; dans l'attente d'un éventuel départ leurs moteurs sont régulièrement entretenus et testés.

Lors de grosses opérations où la gendarmerie est impliquée (exemple le G7), des camions ateliers et de pièces détachés sont mis en place pour parer à toute défaillance au niveau des véhicules et des motos.

Le COMSOPGN a la charge du recettage des achats réalisés par le SAILMI (Service de l'Achat, de l'Innovation et de la Logistique du Ministère de l'Intérieur) pour la Gendarmerie et la Police : munitions, gilets pare-balles... La confiance n'excluant pas le contrôle, des tests sont effectués pour vérifier le parfait respect du cahier des charges. Pour les gilets pare-balles, un exemplaire est pris au hasard dans le lot. Il subit l'épreuve du tir à balle réelle dans un couloir de tir dont la distance peut varier en fonction de la balle qui doit atteindre le maximum de sa vitesse. Le choc encaissé est mesuré sur un coussin en mousse dont les caractéristiques correspondent au corps humain. Les tests différents sont pratiqués pour des gilets pare-balles portés par des hommes ou par des femmes.



Blocs de mousse servant lors des essais de résistance des gilets pare-balles.

Son travail ne se limite pas à contrôler et à redistribuer les achats, il récupère tout ce qui a une valeur marchande. Voici deux exemples : les douilles des munitions sont en laiton, elles sont triées puis sont revendues à une entreprise selon le cours du métal, les gilets pare-balles s'usent ou ne conviennent plus à la morphologie de la personne qui le porte, ils doivent être changés. Ils sont rapatriés à la caserne du Blanc, démontés et tout ce qui a encore de la valeur est réinvesti. Les budgets récupérés sont loin d'être négligeables.

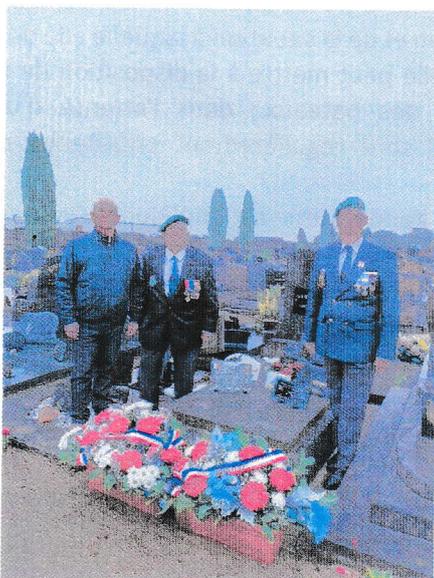
Le COMSOPGN accueille sur son site le Dépôt Central d'Archives de la Justice Militaire, greffe des juridictions militaires dissoutes, et assure, depuis le 1^{er} décembre 1947, la conservation et l'exploitation des archives intermédiaires, provenant de l'administration centrale de la justice militaire et des juridictions des forces armées françaises. Ce fonds documentaire conserve les archives militaires des procès qui se sont tenus devant des juridictions militaires en France comme à l'étranger depuis 1919 (1914 pour les conseils de guerre maritimes) jusqu'au 31 décembre 2011, date de la disparition du tribunal aux armées de Paris, dernière juridiction militaire. Il détient également les dossiers des tribunaux ayant siégé en cours martiale durant la seconde guerre mondiale. Ce fonds, d'une richesse exceptionnelle, représente 9 500 mètres linéaires de procédures.

L'officier greffier qui dirige le dépôt central des archives nous a présenté quelques documents historiques comme ceux concernant la tentative d'assassinat de Georges Clémenceau, président du Conseil, le 19 février 1919 par l'anarchiste Emile Cottin – celle du Général de Gaulle par l'ingénieur militaire Jean-Marie Bastien-Thiry au Petit Clamart le 22 août 1962 – la condamnation à mort du général de Gaulle par contumace portant l'annulation de ce jugement par la cour d'appel de Riom.

Secteur d'Issoudun

HOMMAGE A UN ISSOLDUNOIS André FOLIOT membre du Commando KIEFFER

Ils étaient 177 Français en ce matin du 6 juin 1944 à débarquer sur une plage de Normandie. André FOLIOT était l'un d'eux.

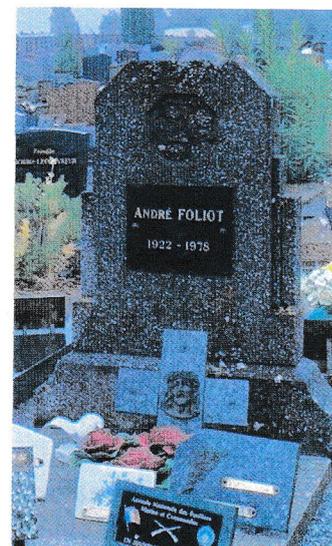


André FOLIOT est né le 24 février 1922 à MONTPELLIER DE MEDILLAN en Charente-Maritime. Après une formation aux apprentis de marine à LORIENT, il signe un engagement pour une durée de 5 ans dans la Marine Nationale le 10 janvier 1939. Le 14 juin 1940, matelot mécanicien sur le contre-torpilleur « CASSARD » de la 3^{ème} escadre de TOULON, il participe au bombardement de la côte italienne. En juillet 1941, il s'engage dans la Marine du Levant au Liban. Il est alors affecté au 1^{er} BFM.

En 1942, il est volontaire pour rejoindre la France libre et il rejoint ainsi l'Angleterre après un parcours contournant l'Afrique. En Angleterre, il est intégré dans les premiers commandos créés par Philippe KIEFFER. L'entraînement est rude au Château d'Achnacarry en Ecosse. Les instructeurs anglais ne sont pas tendres avec les Français. Seuls les meilleurs restent. André FOLIOT est de

ceux-là. Il obtient le badge n° 76.

Le 6 juin 1944, le Commando n° 4 sous le commandement anglais comprenant 177 commandos français placés sous les ordres du lieutenant de Vaisseau Philippe KIEFFER débarque sur la plage de Normandie de COLLEVILLE-MONTGOMERY (secteur anglais du débarquement). André FOLIOT est caporal dans la « Troop 8 » sous les ordres du lieutenant Alex COFI.



Il participe à la libération d'OUISTREHAM et rejoint ensuite les troupes anglaises à PEGASUS-BRIDGE. En août 1944 les hommes de KIEFFER sont envoyés en repos en Angleterre. Il fait partie des 25 commandos à ne pas avoir été blessés pendant la campagne de Normandie.

En novembre 1944, il participe à la libération en Hollande de la ville de FLESSINGUE située sur l'île de WALCHEREN. Le 26 mai 1945, il participe au défilé sur les Champs-Élysées à PARIS ;

André FOLIOT quitte les commandos marine le 19 novembre 1945 et reprend du service le 21 mai 1954 dans l'aviation à la base aérienne de TOURS et part pour l'Indochine. Il met fin à son contrat le 21 mai 1957 et se retire à ISSOUDUN.

A ISSOUDUN, il travaille dans plusieurs entreprises locales. Il décède le 16 décembre 1978 et est inhumé au cimetière d'ISSOUDUN. Son nom est cependant gravé sur le monument n° 4 édifié face à la mer à COLLEVILLE-MONTGOMERY .

Ce samedi 1 octobre 2022, une stèle a été déposée sur sa tombe en présence de nombreuses personnalités et des drapeaux dont celui de l'Association Nationale des Membres de l'ORDRE NATIONAL DU MERITE.



SOLIDARITE AVEC LES REFUGIES UKRAINIENS A ISSOUDUN

DU 11 AU 18 SEPTEMBRE 2022

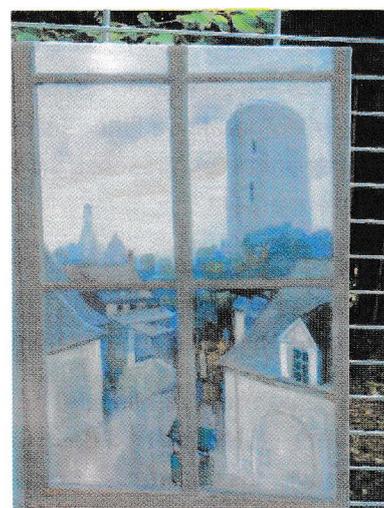


A l'initiative d'Ireyna réfugiée avec sa fille à ISSOUDUN depuis quelques mois, et qui tenait une galerie d'art dans les environs de KIEV, est à l'origine du projet de réunir dix peintres ukrainiens, eux aussi réfugiés en France mais aussi en Allemagne et en Italie. Ils ont été présents à ISSOUDUN du 11 au 18 septembre pour peindre des points de vue des parcs, jardins et monuments de la ville.

Cette opération a été possible grâce à la générosité d'ISSOLDUNOIS qui les accueillent et prennent en charge leur hébergement et les repas.

C'est ainsi qu'ils ont été accueillis pour déjeuner les 13, 15 et 16 septembre à la Maison d'Expression et des loisirs (M.E.L.I.). Des bénévoles de diverses associations dont l'A.N.M.O.N.M. représentée par Jean-Claude NOUHANT et son épouse ont préparé les repas et fait le service.

Instants de convivialité et d'échanges très enrichissants



A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre, les artistes ont exposé leurs œuvres réalisées pendant ce séjour dans le jardin des Prés-de-Chinault, parc arboré comprenant verger, potager et jardin d'agrément aménagé par Jean-Claude et Alain PITAULT.

Secteur de Châteauroux

Madame Nicole PICHARD a 42 ans de cotisation à l'ANMONM. Elle est un membre actif depuis le 15 novembre 1980. Etant la plus ancienne femme de la section, il était intéressant de connaître son parcours.

Née le 7 avril 1922, Nicole Pichard est une centenaire berrichonne. Elle s'est mariée avec un militaire de carrière qui est sorti de Saint-Cyr (école fondée en 1802 par Napoléon Bonaparte) Le capitaine Jean Pichard est « Mort pour la France », en Indochine, le 13 juillet 1954 quelques jours avant la fin des combats. Seule, elle élèvera ses trois enfants avec sa pension de veuve de guerre. Les enfants sont déclarés pupilles de la Nation.



*Nicole PICHARD doyenne
des compagnons de l'Indre*

L'aide apportée par l'Etat à cette époque est quasi nulle. Le nombre de veuves et d'orphelins après la seconde guerre mondiale et celle d'Indochine provoque chez la Maréchal Leclerc de Hautecloque (elle-même veuve depuis le 28 novembre 1947) un besoin de réagir en créant : « l'association des veuves et orphelins de guerre » dont elle assure la présidence. Le but poursuivi est de se pencher sur cette population afin d'organiser une entraide, de les aider à trouver du travail, d'apporter une aide morale et ou financière. Ces femmes, quel que soit le grade du conjoint décédé, et ces enfants étaient disséminés dans le tissu rural, souvent éloignés les uns des autres.

Pour le département de l'Indre, elle s'est adressée à Nicole, veuve du capitaine Jean Pichard. Son premier travail fut de les répertorier, de les retrouver, puis de leur procurer une aide, de les réunir pour l'amitié (ne plus être seule face à son malheur) et de favoriser la situation des enfants.

Pendant 50 ans, elle a assuré la présidence de l'association des veuves et orphelins de guerre pour le département de l'Indre. En 2005, l'association est dissoute à la suite de la dissolution de l'association nationale. Elle fut membre du Conseil départemental de l'ONACVG action sociale de novembre 1956 à juin 2006.

Pour le magnifique travail accompli, elle a été nommée au grade de chevalier de l'Ordre National du Mérite, au titre du secrétariat d'Etat aux anciens combattants en 1980.

Les cadets de la Gendarmerie

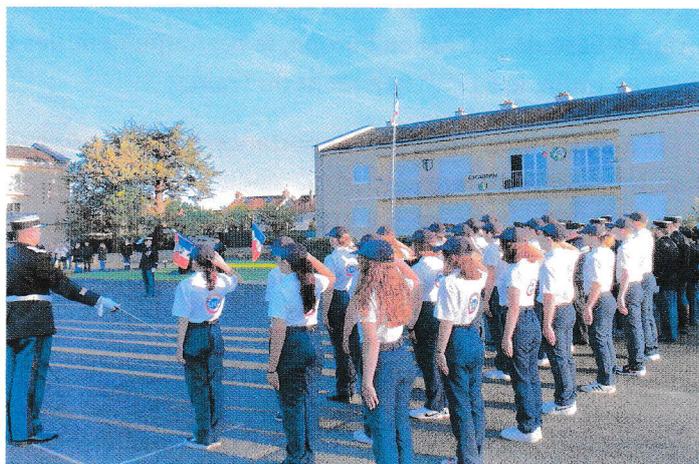
Le mercredi 26 octobre 2022, à la caserne Charlier, à Châteauroux, siège du groupement de la gendarmerie départementale de l'Indre, s'est tenue une cérémonie pour officialiser la première promotion des cadets de la Gendarmerie en présence de monsieur Stéphane Bredin, préfet de l'Indre et du colonel Laurent Texier commandant le groupement.

Vingt-cinq jeunes de 15 à 17 ans et leur famille étaient rassemblés sur la place d'Armes. Cette promotion porte le nom de Patrice Comboliaud, jeune gendarme (21 ans) de la brigade motorisée, tué en service le 31 octobre 1982 percuté par un véhicule conduit par deux jeunes mineurs.

Ces garçons et ces filles ont déjà participé au stage d'intégration et vont réaliser la « phase 2 » du Service national universel (SNU) au sein de la Gendarmerie nationale puisque tel est leur choix. Le but poursuivi est de leur faire découvrir les différentes fonctions possibles du gendarme. Le programme est chargé : sport, culture générale, exercice de présentation individuelle, prévention des drogues, course d'orientation, participation aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, connaissance des métiers de la Gendarmerie etc.

Lorsque l'on parle avec eux ils sont attirés par le cadre militaire. Il faudra avant de prétendre incorporer ce corps d'élite réussir l'épreuve du baccalauréat. Certains seront gendarmes actifs, d'autres se destineront à la réserve opérationnelle en plus de leur profession... mais tous garderont une image positive de ces journées accomplies au cours de leur Service national universel.

La section de l'Indre de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite participe au financement de cette promotion.



Promotion Patrice Comboliaud - cadets de la Gendarmerie

Créer une maison départementale de la mémoire militaire à Châteauroux-Déols :



Premier bâtiment construit par les américains.

Pour qui ? Pour quoi ?

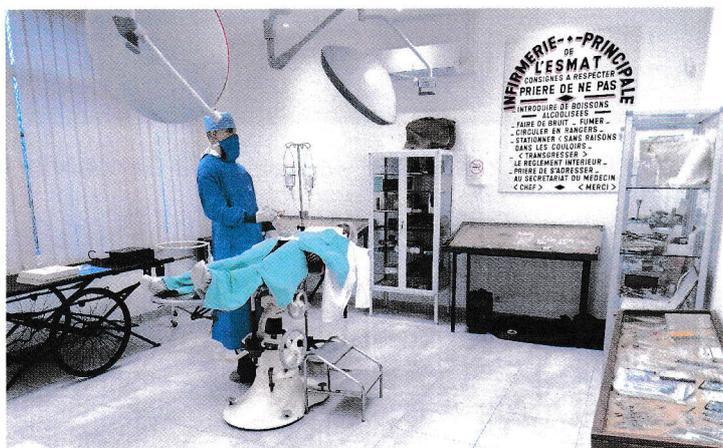
A la fermeture de la base militaire de la Martinerie dans l'Indre, une « joyeuse bande de fous » (surnom donné par le président du Conseil départemental d'alors) a réussi à convaincre les autorités locales et régionales de la nécessité d'un lieu pour conserver et transmettre la mémoire militaire.

Fondée en 2011, l'association s'est donnée pour mission de fédérer toutes les bonnes volontés (anciens de la base : militaires et civils, ou sympathisants) pour perpétuer le souvenir de la présence des Armées dans le département de l'Indre. Cette volonté s'est concrétisée en aménageant un bâtiment sur un lieu emblématique pour le département : la base de la Martinerie.

Cette base sortie de terre en 1915 pour accueillir une école d'aviation militaire, a été fermée en 2012. Elle a successivement accueilli le 3^{ème} Régiment d'Aviation de Chasse, la base aérienne 103, une

école de bombardement, la Luftwaffe pendant la seconde guerre mondiale, une école de transmission, la plus importante base de l'OTAN en Europe, le regroupement des Centres d'Instruction du Service du Matériel de l'Armée de Terre et, enfin, le 517^{ème} Régiment du Train.

En 2015, convaincu de l'importance de la transmission de la mémoire la communauté d'agglomération de Châteauroux Métropole a décidé de confier, par bail emphytéotique de 50 ans et pour l'euro symbolique, une parcelle de 7 000 m² comprenant deux bâtiments. L'un des bâtiments, le 001 très visible depuis la route du régiment Normandie-Niemen (ex-route de Lignières) qui sépare la base en deux zones, est emblématique car il a été le premier bâtiment construit par les Américains.



Salle du service de santé des Armées

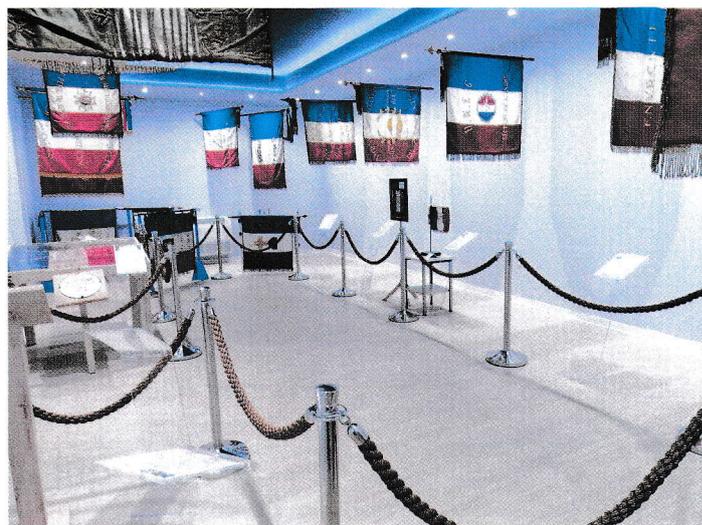
Ce bâtiment a été utilisé (à partir de la fin 1952) par l'AIO, le service du génie-maintenance US, puis très rapidement (en août 1955) il a accueilli la mission de Liaison franco-américaine chargée de la gestion des personnels français travaillant pour les forces de l'OTAN. À leur départ, ce bâtiment a été affecté aux Maîtres Ouvriers (tailleur et bottier).

Remis, fin octobre 2015, aux Amis de la Martinerie, le bâtiment et ses abords ont été entièrement restaurés avec le soutien financier, ou en matériaux, de la région Centre Val de Loire, de Châteauroux Métropole, du Conseil départemental de l'Indre et de nombreux mécènes. Près de 500 000 € ont été investis (financièrement ou en matériaux)

et malgré la pandémie, plus de 30 000 heures de bénévolat ont été consacrées à la création de cette maison départementale de la Mémoire Militaire. L'association compte, fin 2022 465 adhérents (anciens de la base et sympathisants) à jour de cotisation.

Ce bâtiment est désormais opérationnel. Près de 1500 visiteurs l'ont fréquenté en 2022, écoliers, collégiens, futurs professeurs des écoles, particuliers, associations, unités et autorités militaires se pressent pour découvrir les objets souvenirs et les drapeaux confiés à l'association par plus de 200 donateurs.

Les visiteurs peuvent découvrir ou redécouvrir sur près de 800 m² l'histoire militaire du département de l'Indre au travers de 10 salles de mémoire : salle climatisée et dont l'hygrométrie est contrôlée pour les drapeaux, salle pour la période américaine, une pour l'espace 1914-1918, celles consacrées au 90^{ème} RI, à l'armée de terre, à l'armée de l'air, au service de santé, ainsi qu'une reconstitution d'une chambre troupe des années 50/70. Une salle de réunions et de cours complète l'ensemble scénique pour l'accueil des élèves, des associations et des entreprises.



Salle des drapeaux des associations patriotiques départementales aujourd'hui disparues

Site Internet : www.les-amis-de-la-martinerie.org Courriel : lesamisdelamartinerie@orange.fr

Merci au compagnon Jean-Jacques BERENGUIER, ancien officier de l'ESMAT et président des Amis de la Martinerie.

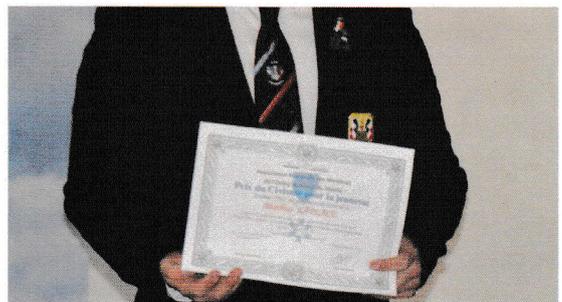
Ils sont mis à l'honneur

Lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans l'un des salons du château Raoul le mercredi 8 juin 2022, la section de l'Indre de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite a eu le plaisir de mettre à l'honneur un jeune du département et deux compagnons. Le président du Conseil départemental Marc Fleuret, le colonel Laurent Texier commandant le groupement de gendarmerie de l'Indre, M. François Jolivet député de l'Indre, le Directeur académique des services de l'Education nationale : M. Jean-Paul Obellianne et le président honoraire de l'Union Nationale des Combattants de l'Indre M. Henri Prot nous ont fait l'honneur d'être présents.

Prix du civisme 2021



Le jeune Mathias Laplace nous a été signalé par Monsieur Francis Mory président départemental de l'Union Nationale des Combattants pour son comportement et son engagement qui durent depuis sa tendre enfance. Très jeune il a participé avec ses parents à la collecte du Bleu de France au profit du monde combattants et blessés de guerre. Depuis l'âge de treize ans il est le porte-drapeau de l'UNC, il est titulaire de l'insigne officiel de porte-drapeau délivré par l'Office National des Anciens Combattants. Actuellement, il effectue un emploi en service civique à l'école Louis FRONTENAC contribuant ainsi à l'épanouissement de ses jeunes élèves tout en leur donnant une image positive d'un jeune dévoué et attentifs aux autres. A la maison, il apporte une aide à ses parents dans le cadre de l'entreprise familiale de restauration durant son temps libre lorsque que cela est nécessaire. Sportif de haut niveau, il est ceinture noire de judo, et bénévole au sein de la Société Nationale de Secours en Mer et enfin surveillant de baignade à Balsané'o.



Son diplôme

Son implication dans la vie citoyenne et ses actions solidaires méritaient d'être mis en valeur mais aussi l'éducation qu'il a reçue de ses parents.

Diplôme d'honneur de porte-drapeau attribué à : Jacques LAPLAINE



Remise du diplôme de porte-drapeau par le député François Jolivet au compagnon Jacques Laplaine.

Jacques Laplaine est un ancien infirmier militaire. Il a accompli sa carrière dans la Marine nationale. Il a servi sur "Le Terrible" sous-marin nucléaire lanceur d'engin.

Il est chevalier de l'ordre national du Mérite (décret du 29 avril 2016) au titre de la Marine nationale. Il est titulaire de la médaille de bronze du service militaire volontaire.

Il assure la fonction de porte-drapeau pour l'ONM dans le secteur du Blanc. Il est présent lors des cérémonies officielles et lors des cérémonies funéraires des membres de l'ONM.

A la suite Jacques Laplaine nous a parlé de la vie du personnel médical au sein des sous-marins lors des plongés de plus de quatre-vingt jours.

Médaille d'honneur de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite attribué à : Bernard DESIRE

Bernard Désiré est membre de l'ANMONM depuis 18 ans, il est élu pour la première fois en 2009 au comité section départementale et réélu sans discontinuité soit 13 ans de participation active ce qui est toujours le cas à la date d'aujourd'hui. Il en assure depuis cette date la vice-présidence mais surtout l'animation de ce canton rural en organisant régulièrement des rencontres culturelles et conviviales dont une chaque année autour de son étang qui est très appréciée. En particulier il apporte un soin à entretenir une relation privilégiée avec les plus anciens qui ne peuvent plus se déplacer. Au cours de cette pandémie, due à la COVID, son action a été primordiale pour développer l'entraide. Par deux fois il a participé très activement à l'organisation de l'assemblée générale départementale organisée dans son secteur, son activité de maire-adjoint a facilité les relations.



Notre compagnon Bernard Désiré très ému

Bernard Désiré est présent lors de toutes les cérémonies officielles sur deux communes : Saint-Marcel et Argenton-sur-Creuse, il remplace le porte-drapeau du secteur en cas l'empêchement de ce dernier.

En résumé : c'est un compagnon sur lequel je peux compter, il a toujours agi et s'est toujours dévoué dans l'intérêt de la section. Bernard est chevalier de l'ONM : décret du 14 mai 2004 au titre du premier ministre.